



Une vallée qui met les sens en éveil !



Marais de la Sensée.

Le val de Sensée, remarquable par la diversité de sa faune et de sa flore, s'étire entre la Scarpe et l'Escaut, entre marais et plaines agricoles.

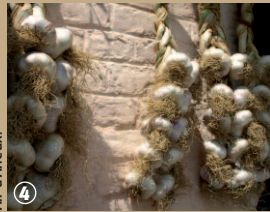
Cette zone humide se déroule en fond de vallée par une succession d'étangs et de plans d'eau, de grande qualité ornithologique et botanique. Nés de l'exploitation ancienne de la tourbe, utilisée comme combustible, ces grands trous ont été aussitôt remplis par l'eau de la nappe phréatique.

Dans les marais, sont recensées ablettes, brèmes, les gardons ou grémilles, qui sont les espèces les plus communes dans les canaux. Les carpes, tanches et brochets préfèrent, quant à eux, les étangs de la Sensée.

Mais le village d'Arleux, renommé pour ses 37 hectares de marais, se distingue aussi par des cultures d'aules, avec une spécialité d'ail fumé à la tourbe et une foire à l'ail fixée au 1^{er} dimanche de septembre.

Entre canaux et marais, ce milieu sensible a été propice au développement d'activités de loisir et à l'aménagement de structures d'accueil et du tourisme de nature.

Si vous avez envie d'une mise au vert, faites donc une escapade dans cette belle vallée de la Sensée !

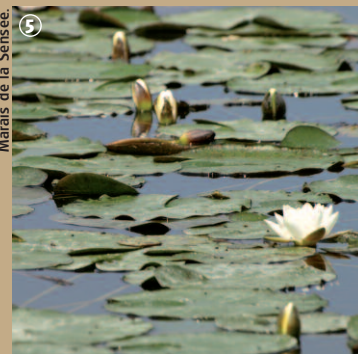


Ail d'Arleux.

De plus, la commune est traversée par le canal du Nord, qui y rejoint le canal de la Sensée.

Cette région, connue pour être un haut lieu de la pêche, recèle de nombreux étangs, rivières et canaux réputés qui attirent beaucoup de férus de l'hameçon !

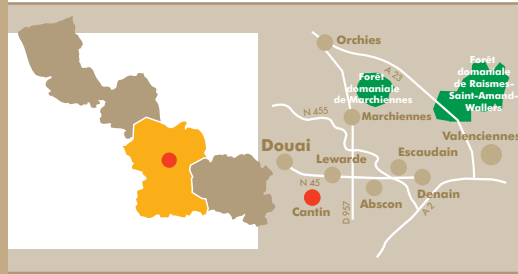
Si l'activité était autrefois pratiquée pour vivre, des marchés aux poissons se sont déroulés à Arleux jusqu'en 1960, aujourd'hui, elle n'est exercée que par loisir.



Marais de la Sensée.

à PIED dans le NORD

Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Arleux : Production d'ail fumé, visite de ferme (03.27.93.10.00)

Aubigny au Bac : Base de loisirs loisirparc (03.27.91.24.87/03.27.99.21.35)

Douai : (ville d'Art) Croisières fluviales à bord du Swanny V (03.27.96.39.25), musée de la Chartreuse (03.27.71.38.80), visites de l'Hôtel de Ville et du Beffroi (03.27.88.26.79), visites thématiques, visites spectacles (03.27.88.26.79), musée archéologique (03.27.71.38.90)

Lewarde : Centre Historique Minier (03.27.95.82.82).

Manifestations annuelles

Arleux : Fête de la Batellerie en juillet (03.27.94.37.37), Foire à l'Ail en août - sept (03.27.94.37.37),

Aubigny au Bac : Fête du Lac en juin (03.27.99.21.35)

Douai : Fête de Gayant en juillet (03.27.88.26.79)

Douai-Dorignies : Pardon de la Batellerie en mai (03.27.88.26.79)

Montigny-en-Ostrevent : « Fier et Debout, paroles d'Ostrevent », spectacles sons et lumières en mai (03.27.95.94.94), « Les Automnales » en octobre (03.27.80.61.96).

« Les Rendez-vous nature »

découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59 ou sur www.tourisme-nord.fr)

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et auprès de Nord Tourisme ou sur www.tourisme-nord.fr

Pour réserver votre séjour, www.jadorelenord.com

Renseignements

Office de Tourisme de Douai : 03.27.88.26.79 www.ville-douai.fr

Office de Tourisme d'Aubigny au Bac : 03.27.89.24.24

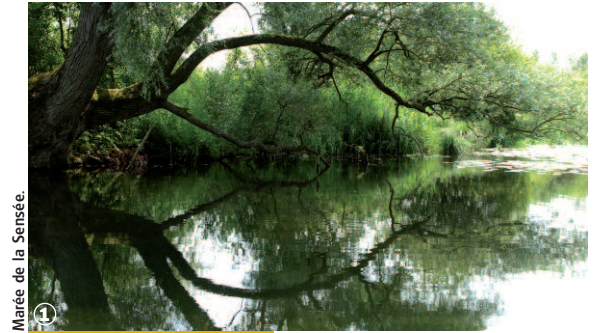
Office de Tourisme de Sensée (Arleux) : 03.27.93.10.00

à PIED dans le NORD

Hainaut



Circuit du domaine des Trous et des Bosses Cantin, Arleux, Brunemont, Aubigny-au-Bac (11,5 ou 22 km - 3 h ou 6 h)



Marée de la Sensée.

Randonnée Pédestre
Circuit du domaine des Trous et des Bosses : 11,5 ou 22 km

Durée : 3 h ou 6 h

→ **Départ :** Lac de Cantin pour le circuit long
Eglise de Cantin pour le circuit court.

Balisage jaune et bornes directionnelles surmontées d'une petite taupe

Carte IGN : IGN 2506 Est

L'avis du randonneur :
Ce circuit sans difficulté, en dehors de sa longueur, emprunte essentiellement des chemins agricoles et relie les monts d'Ostrevent à la vallée de la Sensée. Dans sa version longue cet itinéraire vous conduira à la découverte des marais de Brunémont- Ceux-ci peuvent parfaitement faire l'objet d'une sortie familiale.



Table d'orientation.

Renseignements complémentaires
Nord Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
Retrouvez toutes les randonnées et le tourisme dans le Nord sur : www.tourisme-nord.fr

Conseil Général
Département du Nord

Conseil Général
Département du Nord

V2012 - Rédactrice : Fanny Fouquet - Création : Altavia Lille

Credit Photos : 1. 2. 3. 4. 5 : CGN

Circuit du domaine des Trous et des Bosses

(11,5 ou 22 km - 3 h ou 6 h)

Départ : parking de l'entrée du lac de Cantin

1 Empruntez le chemin. Traversez la RD et suivez le chemin pavé.

2 Prenez la route en macadam et franchissez la barrière. Passez devant la cimetière et virez à gauche. Longez plus loin une voie de chemin de fer.

Vue sur le grand mont, le sémaphore et le village groupé de Cantin.

3 A droite, traversez la voie ferrée, suivez le chemin pavé en direction de l'église de Cantin- Point de départ du circuit court (aussi dénommé Circuit du Grand Mont)

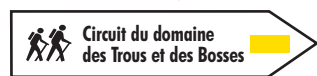
4 Tournez deux fois à droite et empruntez la rue d'Arleux. A l'intersection, allez à gauche et cheminez sur la route pavée.

Vue sur le plateau agricole et le sémaphore.

5 Descendez à droite puis engagez-vous sur le premier chemin à gauche. Ce long chemin débouche, après 2 500 m, sur la RD 47. Franchissez le passage à niveau - gare à 200 m sur votre droite - et, avant le rond-point, empruntez à gauche le chemin des Croix.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

6 Vous voici en surplomb du canal de la Sensée, à la confluence de la Scarpe et de la Sensée. Plus loin, le chemin s'éloigne du cours d'eau et devient chemin pavé en arrivant sur Brunémont.

7 Allez tout droit puis obliquez à gauche. Longez bois et pâtures.

8 pour le circuit court virez à gauche et rejoignez le point 11.

Pour le circuit long : continuez en face avancez jusqu'à la maison n° 29 et engagez vous dans une voyette à droite, continuez à gauche le long d'un cours d'eau jusqu'à la rue du Camping. Virez à gauche et avancez jusqu'à la D 247 que vous prenez à gauche sur quelques mètres.

9 Engagez vous à droite sur un sentier en sous bois (GR 121) (sur la droite après 500 m, le mégalithe de la Pierre qui pousse). Atteignez une patte d'oie et pour suivez à droite par le GR pour rejoindre 400m plus loin Loisparc.

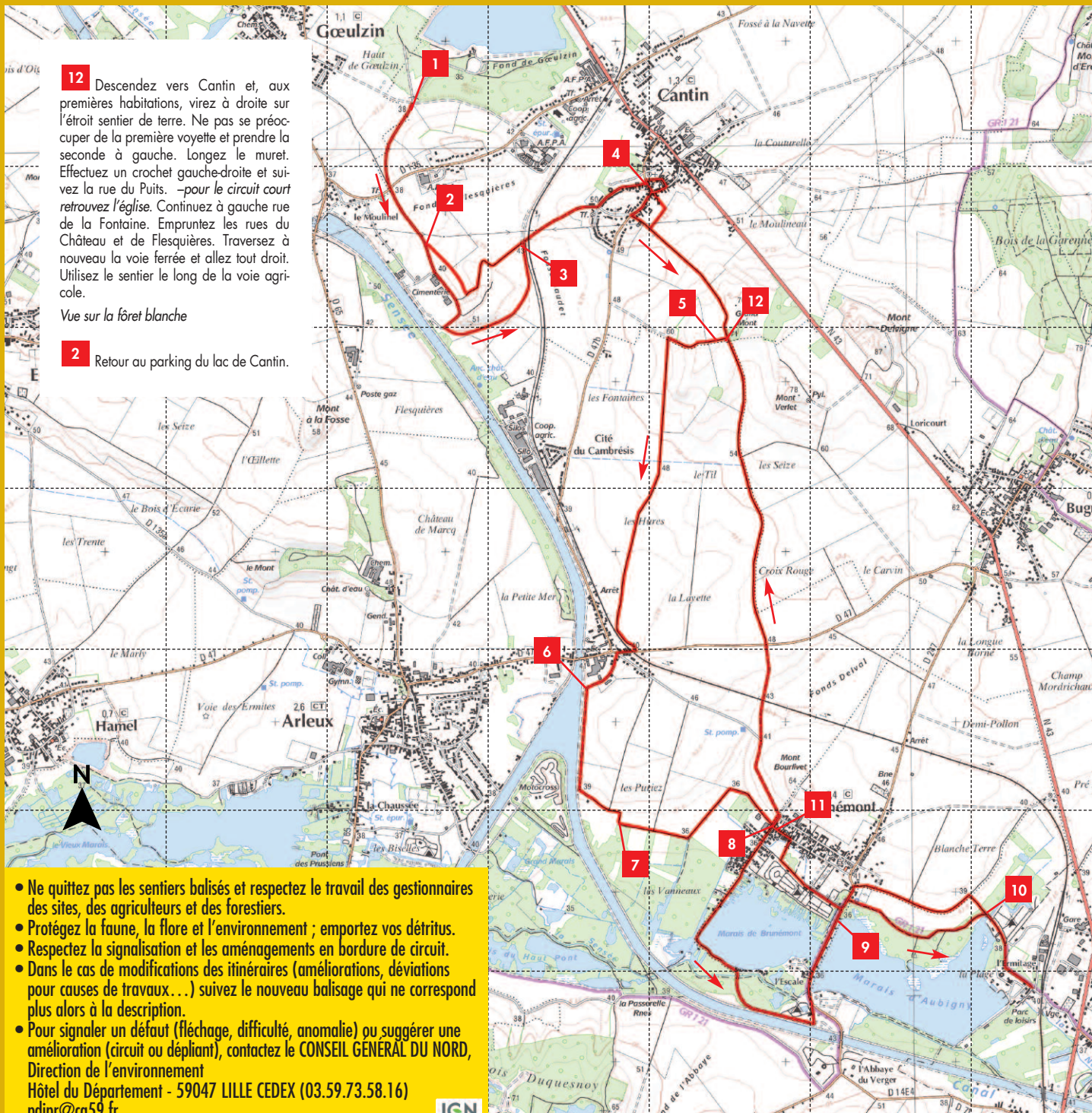
10 Tournez à gauche sur le chemin enherbé pour revenir à Brunémont. Empruntez la D 247 à gauche. A la fourche, obliquez à droite et rejoindre la Sensée (canal). La suivre à droite sur 400 m puis bifurquez à droite. Longez la rive de l'étang à gauche, puis continuez tout droit, rue des Blancs Moutons.

11 Grimpez à gauche. A l'intersection suivante, continuez tout droit ; traversez la voie de chemin de fer puis la RD 47 - prudence - cheminez sur le flanc ouest du mont Verlet puis retrouvez la côte 69 m du Grand Mont.

12 Descendez vers Cantin et, aux premières habitations, virez à droite sur l'étroit sentier de terre. Ne pas se précipiter de la première voyette et prendre la seconde à gauche. Longez le muret. Effectuez un crochet gauche-droite et suivez la rue du Puits. -pour le circuit court retrouvez l'église. Continuez à gauche rue de la Fontaine. Empruntez les rues du Château et de Flesquières. Traversez à nouveau la voie ferrée et allez tout droit. Utilisez le sentier le long de la voie agricole.

Vue sur la forêt blanche

2 Retour au parking du lac de Cantin.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GENERAL DU NORD, Direction de l'environnement Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16) pdipr@cg59.fr

